



PC 4 – Notice décrivant le terrain et présentant le projet et ses aménagements

# PC 4 – A : Notice décrivant le terrain et présentant le projet

## Maitre d'Ouvrage de l'opération

La société SP13 Coruscant est gérée par Obton qui est le Maître d'Ouvrage.

Obton est une société spécialisée dans le développement, la construction et l'exploitation de centrales photovoltaïques sur le territoire français depuis une quinzaine d'années. Ses activités consistent à installer des centrales photovoltaïques :

- Réaliser et financer des centrales photovoltaïques via une solution technique intégrée à l'architecture et respectueuse de l'esthétique des sites ;
- Assurer la maintenance, le nettoyage et l'entretien de ces installations ;
- Pérenniser la solution par la vente de l'électricité produite par les ombrières photovoltaïques.

Les solutions proposées par Obton cumulent de nombreux avantages :

- Produire de l'électricité solaire sans coût pour le propriétaire foncier;
- Développer une image novatrice pour la commune comme acteurs des énergies renouvelables;
- Contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

## Références cadastrales

Commune : Saint-Léger-des-Vignes;

Département : Nièvre (58);

Région : Bourgogne Franche-Comté;

Parcelles cadastrales : 000 0A 0072 et 000 0A 0076;

Superficie totale des parcelles : 79 872 m<sup>2</sup>;

Emprise foncière : 55 500 m<sup>2</sup> sur 79 872 m<sup>2</sup>;

Surface projetée au sol : 3,28 ha;

Surface du poste électrique : 45 m<sup>2</sup>.

## Adresse du terrain

Parcelles cadastrales : 000 0A 0072 et 000 0A 0076;

Adresse : lieux-dits « Bois de Carrue » et « Carrue »; SAINT-LEGER-DES-VIGNES (58300)

## Propriétaire du terrain

Identité : Monsieur Bertrand GRANDJEAN

Adresse : Carrue, 58300 Saint-Léger-des-Vignes

## Présentation général du projet :

La société SP13 Coruscant SAS gérée par Obton, propose d'installer un projet de centrale photovoltaïques d'une puissance indicative de 7,1 MWc sur une assiette foncière située sur la commune de Saint-Léger-des-Vignes. La centrale photovoltaïque permettra la production d'électricité d'origine solaire. Cette centrale permettra de réduire les émissions de gaz à effet de serre et de réduire l'utilisation d'énergies fossiles polluantes (gaz, charbon, pétrole) dont les réserves sont amenées à disparaître. Cette installation d'utilité publique majeure permettra à la commune de participer à la transition énergétique.

La production d'électricité d'origine solaire est fondée sur l'effet photovoltaïque. Les modules photovoltaïques transforment le rayonnement solaire en courant électrique continu qui est transporté jusqu'à des onduleurs. Ces derniers convertissent le courant continu issu des modules photovoltaïques en courant alternatif compatible avec celui du réseau public de distribution. L'électricité ainsi produite par l'effet photovoltaïque est ensuite injectée sur le réseau public de distribution.

## Données et chiffres clés du projet :

Le projet d'implantation présente les caractéristiques suivantes :

- Surface clôturée : environ 5,5 ha;
- Linéaire de clôture : environ 1 045 m;
- Puissance indicative : environ 7,1 MWc;
- Production indicative : environ 8 600 MWh/an;
- Emissions de CO2 évitées : environ 2 124 tonnes/an.

## Services concédés

Le projet nécessite un raccordement avec le réseau ENEDIS puisqu'il s'agit de vendre l'énergie électrique au distributeur EDF. Celui-ci se fera conjointement avec le gestionnaire du réseau ENEDIS sur la base des études et recommandations de leurs services techniques.

Un prestataire de services sera mandaté pour les interventions liées à la maintenance de la centrale photovoltaïque. Le but de sa mission sera d'assurer le bon fonctionnement de la centrale photovoltaïque et de remplacer les éléments éventuellement défectueux.

# PC 4 – A suite : Notice décrivant le terrain et présentant le projet

## Etat initial du terrain et de ses abords

### Situation géographique

Ce dossier présente le projet de réalisation de la centrale photovoltaïque au sol sur la commune de Saint-Léger-des-Vignes dans le département de la Nièvre (58), en région Bourgogne-Franche-Comté.

Il est situé sur des terrains privés, aux lieux-dits « Bois de Carrue » et « Carrue ». La Zone d'Implantation Potentielle est localisée en partie Centre-Est de la commune de Saint-Léger-des-Vignes, à environ 1 000 m du centre bourg.

L'emprise du projet s'étend sur la parcelle 0072 (environ 29 500 m<sup>2</sup>) et une partie de la parcelle 0076 (environ 26 000 m<sup>2</sup>) de la commune de Saint-Léger-des-Vignes, soit une surface totale qui correspond à 5,5 hectares.

### Présentation générale

Le projet de centrale photovoltaïque de Saint-Léger-des-Vignes s'implante dans un ancien secteur agricole, qui bénéficie aujourd'hui d'une zone réservées aux activités (artisanales, industrielles, commerciales et tertiaires) dans les documents d'urbanisme de la commune de Saint-Léger-des-Vignes.

La parcelle sud sert occasionnellement de pâturage pour les bovins de l'exploitation agricole adjacente à cette parcelle.

Une ligne électrique aérienne traverse la zone d'étude. Elle sera enterrée dans le cadre du projet.

### Le paysage : végétation et constructions

Au nord et à l'est de la zone d'étude, la présence d'un couvert boisé dense empêche l'existence de vues dégagées sur le site, notamment depuis le chemin de randonnée GR3, l'étang Neuf et le monument historique Château de Riègeo.

Vers le sud, le paysage est plus ouvert, ouvrant une vue dégagée sur la zone du projet depuis notamment les premières habitations de la commune de Saint-Léger-des-Vignes implantées le long de la rue du Champ du Puits et de la route du Bois Bourgeot.

Ensuite, le relief est plus marqué en se rapprochant de la Loire, ce qui permet de masquer visuellement la zone d'étude.

Les quelques maisons implantées en limite nord et ouest du projet ont une vue directe sur la zone d'étude.

Le site sera accessible via le portail installé en limite Nord-Ouest de la zone d'étude depuis le Chemin de Chaume au Sablé. La zone sud de la centrale photovoltaïque sera accessible depuis un portail installé au Sud-Est de la zone d'étude depuis le Chemin de la Corne.

## Insertion du projet dans son environnement

### Aménagement du terrain

La centrale solaire utilise 5,55 m<sup>2</sup> des terrains sur 7,98 hectares de surface disponible.

Lors de la conception de la centrale, plusieurs zones ont été évitées car elles présentaient les enjeux écologiques les plus forts, notamment :

- Une « haie centrale » au centre de la zone d'étude, qui est conservée;
- La zone Sud-Est de la parcelle 000 0A 0076 est conservée en l'état.

### Eléments constitutifs de la centrale photovoltaïque

La centrale photovoltaïque est constituée de structures de panneaux solaires fixes au sol. Elle est divisée en deux zones :

- une zone Nord constituée de la centrale photovoltaïque ainsi que d'un poste de transformation électrique (en limite Centre-Est) et d'une citerne à eau de 120m<sup>3</sup> de type bâche souple (en limite Nord-Ouest) de la zone d'implantation dont la couleur est RAL 6003;
- une zone Sud constituée de la centrale photovoltaïque ainsi que d'un poste de transformation électrique (en limite Centre-Est), d'un poste de livraison (en limite Nord-Est) et deux portails localisés en limite Sud-Est et au Sud-Ouest de la zone d'implantation donnant sur le Chemin de la Corne;
- un chemin périphérique de 4,00 m de large sur le pourtour de la zone d'étude;
- 2 portails d'accès au site d'une largeur de 5m chacun dont la couleur est gris anthracite, RAL 7016.

Tous ces éléments sont situés sur le terrain, à l'intérieur d'une surface clôturée d'une longueur de 1 045m et d'une hauteur de 1,6 m au maillage peu resserré et de couleur sombre correspondant au RAL 6003. La clôture rigide sera constituée d'un grillage maillé en acier galvanisé et soutenue par des piquets en acier galvanisé espacés de 2,5 mètres les uns des autres. Des encoches de 20 cm x 20 cm seront situées tous les 50 m au niveau des clôtures pour permettre le passage de la petite faune.

Les dimensions des postes de transformation sont les suivantes : 3,24 m de haut; 6 m de long et 2,50 m de large. Les dimensions du poste de livraison sont les suivantes : 3,24 m de haut; 6 m de long et 2,50 m de large. Afin d'assurer sa bonne intégration dans un environnement naturel, la couleur choisie pour ce bâtiment est verte olive RAL 6003.

Le site est occupé par une surface équivalente d'environ 3,28 ha de panneaux photovoltaïques (surface dite projetée). Les panneaux photovoltaïques sont de couleur foncée, proche du bleu marine ou du gris anthracite. Les structures de support des panneaux mesurent 2,8 m de haut. Les matériaux utilisés sont l'acier et l'aluminium, les structures sont espacées 2,5 m.

Entre la clôture et la zone d'implantation des panneaux, un espace périphérique est prévu. Cet espace périphérique sera constitué d'une piste interne de type « voirie légère » d'une longueur d'environ 1 000 m sur 4,00 m de large. Les postes de transformation et de livraison sont situés sur la partie Est de la zone d'implantation, plus précisément le long de la piste périphérique à l'Est du site.